

Regroupement des écoles et services périscolaires

GRUPE SCOLAIRE SAINT EXUPERY



Le regroupement des deux écoles (maternelle et élémentaire) était envisagé depuis déjà quelques années. En collaboration avec les services de l'éducation nationale, le conseil municipal a fait le choix de cette fusion en début d'année 2021, pour une mise en place effective à la rentrée de septembre 2021.

Les effectifs d'enfants scolarisés évoluent régulièrement : cette année 161 enfants sont accueillis sur le groupe scolaire Saint-Exupéry ; ils étaient 153 en 2020. Malgré cette hausse, sans la fusion nous étions susceptibles de perdre une classe de maternelle et l'école élémentaire aurait eu des classes à forts effectifs.

Le regroupement des écoles a ainsi permis de maintenir 7 classes avec des effectifs raisonnables d'une moyenne de 23 élèves par classe. Pour rappel, des classes ont fermé l'année dernière sur le département à 23,8 élèves par classe. Cette nouvelle organisation devrait aussi permettre :

- une meilleure coordination entre les deux niveaux (maternelle et élémentaire)
- un passage plus doux de la grande section au CP
- l'organisation de sorties scolaires pour l'ensemble des élèves du groupe scolaire, telles que le festival « Jours de Lumière » à Saint Saturnin auquel se sont rendus tous les enfants, de la petite section au CM2, le vendredi 24 septembre)

Nous tenons à préciser que la répartition des niveaux est décidée par l'équipe enseignante, sans l'intervention ni l'avis de la Mairie. La création de deux classes de CE1/CE2 et d'une classe de GS/CP n'est donc pas une conséquence de la fusion mais un choix du corps enseignant, rendu possible par la fusion.

Pour soutenir financièrement les projets pédagogiques et besoins matériels, nous avons également augmenté le budget alloué à l'école qui est passé cette année à 32 Euros par enfant et par an, soit une augmentation d'environ 10%.

Mme Angelliaume, ancienne directrice de l'élémentaire, a pris la direction de l'ensemble du groupe scolaire. Nous lui souhaitons épanouissement et satisfaction dans cette nouvelle fonction.

La présence quotidienne de la directrice devrait ainsi apporter une nouvelle dynamique à la maternelle et faciliter les échanges en interne (équipe enseignante, agents périscolaires) et avec l'extérieur (parents, mairie, ...).

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouvelles enseignantes.

SERVICES PERISCOLAIRES : CANTINE ET GARDERIE



Nous faisons toujours face à de nombreux mouvements de personnel au sein de notre équipe.

Cette situation s'explique par la faible attractivité des postes qui sont majoritairement des temps partiels sur des horaires fragmentés.

Nous avons sollicité notre communauté de communes, Mond'Arverne Communauté, pour mutualiser nos contrats et ainsi proposer des emplois plus attractifs en termes d'horaires et de rémunération, faciliter les recrutements et pérenniser notre personnel.

Aujourd'hui, la direction du service périscolaire est assurée par Margot BARRAT

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES

Vous avez été 67 familles à nous retourner le questionnaire concernant la cantine garderie et nous vous en remercions.

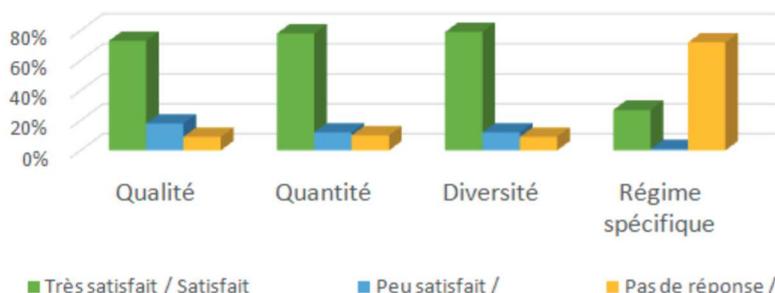
Vos réponses nous permettent d'analyser la qualité de notre service et d'ajuster notre fonctionnement au plus près de vos attentes.

CANTINE :

Vous êtes pour une large majorité satisfaite des repas servis au sein de la cantine.



REPAS CANTINE



Certains d'entre vous nous ont alertés sur des quantités parfois trop faibles ou certains plats qui manquent de goût. Nous avons fait remonter ces remarques à notre fournisseur qui va veiller à corriger ces points. Nous veillerons également à ce que l'affichage des menus sur le site internet et dans les panneaux d'affichage de l'école soit bien à jour.

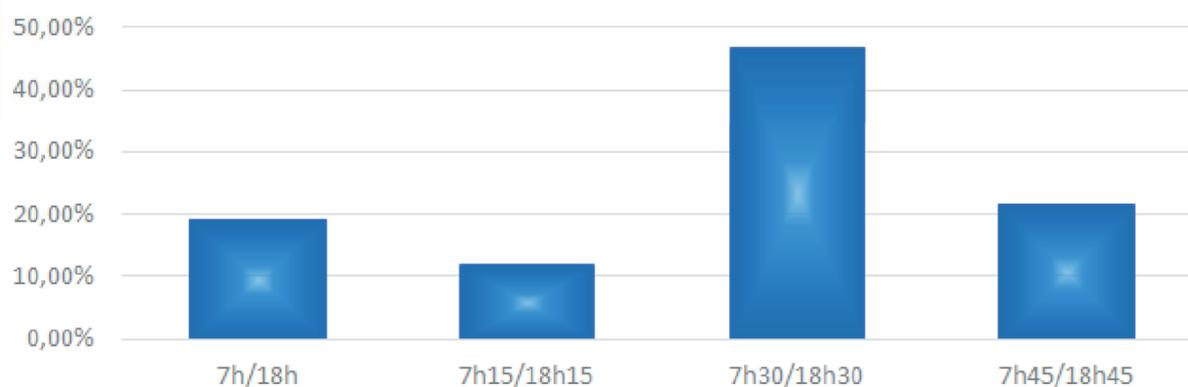
GARDERIE PERISCOLAIRE :

Nous vous avons interrogés sur les temps d'ouverture qui vous convenaient le mieux, tant le matin que le soir. Nous avons étudié vos réponses et défini le besoin hebdomadaire et régulier moyen.

Au vu de vos réponses, des contraintes organisationnelles (2 agents à minima sur la structure) et financières à la charge de la collectivité, il apparaît que la plage 7h30/18h30 soit en adéquation avec les besoins de la majorité des familles.

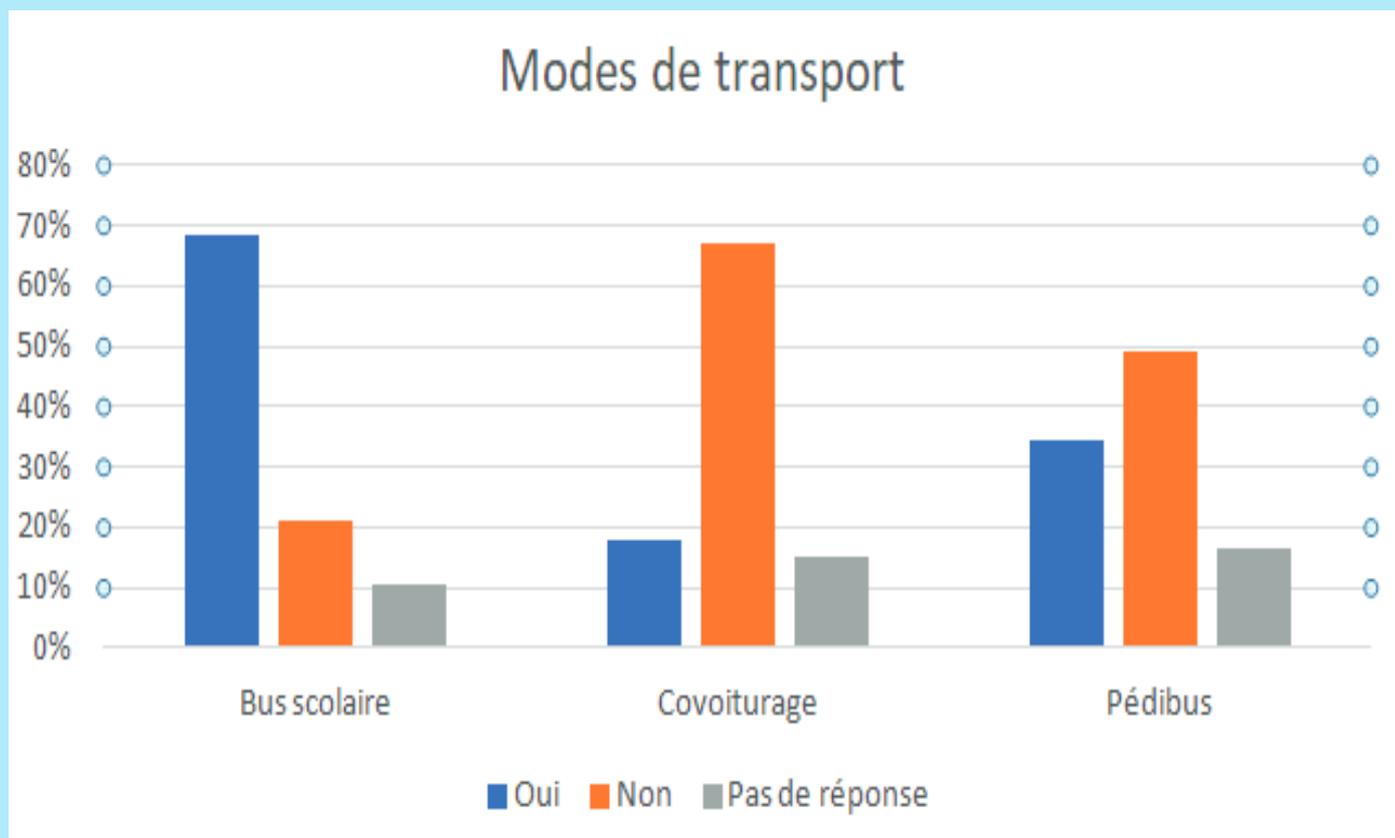
Bien que nous soyons conscients que ces horaires ne conviennent pas à l'ensemble des parents, nous ne pouvons pas répondre favorablement à toutes les demandes spécifiques, nous comptons sur votre compréhension.

PLAGE HORAIRE PERISCOLAIRE



TRANSPORTS :

Comme nous vous l'expliquions, nous souhaitons engager une réflexion concernant les modes de transport des élèves de l'école Saint Exupéry.



Plusieurs observations ont été annotées :

- Pour le bus, bien que vous soyez nombreux à connaître, pratiquer ou vouloir utiliser ce mode de transport, vous êtes plusieurs à nous avoir confié que votre domicile est trop proche, vos enfants trop jeunes, ou l'arrêt de bus trop éloigné avec, parfois, un manque d'aménagement au niveau des trottoirs.
- Pour le covoiturage, la question de la responsabilité du chauffeur est posée, bien que l'idée vous semble bonne, notamment d'un point de vue écologique et pour désengorger le parking. Vous êtes également plusieurs à nous avoir déclaré le pratiquer déjà avec vos voisins.
- Pour le pédibus, vous avez noté que ce pourrait être un moyen de transport ludique, écologique et convivial, bien qu'occasionnel ; Pour un certain nombre, le domicile est tout simplement trop éloigné de l'école pour adopter ce système.

Ces retours nous permettent donc d'améliorer et d'adapter notre service de transport :

- Bus : pour ce service, nous avons déjà commencé à travailler sur une clarification des informations : mise en place de nouveaux abris, affichage des horaires au niveau des arrêts, mise à jour des informations sur le site internet de la mairie, discussion avec les différents transporteurs pour harmoniser l'ensemble des points d'arrêts. Des aménagements piétons sont en cours d'étude et devraient voir le jour avant la fin du mandat municipal.

De plus, nous vous informons que le bus scolaire peut passer prendre des enfants à Busséol (scolarisés à St Georges) et qu'une personne accompagnatrice pourrait être mobilisée les premières semaines pour les plus jeunes.

- Covoiturage : Au vu des chiffres, nous en concluons que l'organisation municipale d'un service de covoiturage ne répond pas à une demande réelle. C'est pourquoi nous soutenons et comptons sur les initiatives de quartiers, déjà existantes, pour développer localement ce service.

- Pédibus : nous notons un petit intérêt pour cette solution de transport et allons étudier la possibilité de mise en place d'un tel dispositif. Mais cela demandera la participation de bonnes volontés...

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Vous avez désormais accès depuis notre site internet au Portail famille de l'ALSH périscolaire. Via ce portail, vous pourrez gérer directement vos réservations et annulations de prestations. Dès fin octobre vous pourrez également consulter et payer vos factures par carte bancaire. Ce service de paiement développé par la direction générale des Finances publiques (DGFIP), est entièrement sécurisé et accessible 7j/7j et 24h/24h. Vos identifiants vous ont été envoyé par mail ; merci de contacter le secrétariat de mairie si vous ne les avez pas reçus.

Portail Famille
Accueil de loisirs de Saint Georges sur Allier
Route de Ceysnat
63 800 Saint Georges sur Allier 04.73.68.87.54

ALCOUILLONS FAMILIALES
Caf du Puy-de-Dôme

Bienvenue sur le portail famille de l'Alsh périscolaire de Saint Georges sur Allier.

Votre identifiant

Votre mot de passe [Mot de passe oublié](#)

ME CONNECTER

En application de l'article 34 de la loi n°78-17 "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978, et du règlement général sur la protection des données personnelles du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur les données vous concernant. Vous avez la possibilité de demander ces informations. Ces informations vous seront transmises par courrier postal à l'adresse que vous avez indiquée lors de votre dernière inscription.

[Accès encadrement](#)

- L'équipe enseignante et un collectif de parents d'élèves ont interpellé les élus pour des difficultés rencontrées dans la classe de GS/CP. Nous avons donc entamé des discussions et, en parallèle, avons contacté l'inspection académique pour nous aider à trouver des solutions qui puissent convenir à tous. Nous rappelons que la municipalité met à disposition de l'équipe enseignante des locaux et du matériel, dont elle prend en charge le financement et l'entretien, des agents communaux (deux Atsem à temps complet et un prof de sport) qu'elle rémunère, ainsi qu'un budget. L'équipe enseignante « utilise » et répartie ensuite ces moyens matériels, financiers et humains à sa convenance.

